



3 mai 2019

LETTRÉ AUX ACTIONNAIRES

Assemblée Générale du 24 mai 2019

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

À l'occasion de notre prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le vendredi 24 mai prochain, je souhaite passer en revue avec vous les douze derniers mois de la Société, marqués par un fort contraste entre les résultats cliniques positifs obtenus et l'évolution de notre partenariat et de notre cours de bourse.

A la conclusion de l'étude de Phase IIb CHANGE-MS, en mars 2018, nous avons publié des données montrant que l'administration de temelimab à la plus haute dose testée dans l'étude avait un impact positif et cohérent sur les marqueurs clés de la neuroprotection liés à la progression de la sclérose en plaques (la « SEP »), à savoir la réduction de l'atrophie du cerveau, la réduction du dommage permanent et la conservation de l'intégrité de la myéline.

Sur la base de ces résultats prometteurs, présentés en détail en octobre 2018 au congrès ECTRIMS à Berlin, nous réfléchissions avec notre partenaire Servier à la suite à donner à ce succès pour le développement clinique de temelimab. En septembre toutefois, Servier a pris la décision de ne pas exercer son option de licence des droits ex-USA sur temelimab, pour des changements d'orientations stratégiques de R&D et de priorités de développement à l'international. Un des effets de cette décision a été l'arrêt anticipé de l'étude d'extension de Phase IIb ANGEL-MS, financée par Servier. Suite à cet arrêt anticipé, les résultats à 48 semaines de ANGEL-MS (soit au total deux ans de traitement) ont été présentés le 12 mars dernier.

Nous avons été ravis de constater que les données de l'étude d'extension de Phase IIb ANGEL-MS contre la SEP confirment et étendent les effets de temelimab sur ces mêmes marqueurs clés de la neuroprotection, mesurés par IRM, et d'observer des premiers signes encourageants de bénéfice clinique du temelimab chez les patients. Ces résultats sont particulièrement remarquables car ils ont été obtenus sans impacter le système immunitaire des patients, ce qui diffère de la voie utilisée aujourd'hui par tous les traitements sur le marché, qui ne présente qu'une efficacité modeste sur la neurodégénérescence. Cela confirme le mode d'action original du temelimab, agissant directement sur la neuroprotection, et la possibilité d'apporter des bienfaits importants aux patients atteints des formes progressives de la maladie, où se situe le plus grand besoin médical. De plus, ce nouveau mode d'action pourrait être potentiellement synergétique avec les médicaments anti-inflammatoires existants pour traiter les patients souffrant de formes récurrentes de la SEP.

S'appuyant sur ces résultats et ayant récupéré l'ensemble des droits mondiaux du temelimab dans la SEP, GeNeuro poursuit des discussions constructives de partenariat pour les prochaines étapes de développement de son produit phare, que ce soit en monothérapie chez des patients atteints de SEP progressive, ou en synergie avec des médicaments anti-inflammatoires existants.

De plus, ces résultats ouvrent la voie à de nouvelles applications de l'approche de GeNeuro dans d'autres pathologies auto-immunes et neurodégénératives. GeNeuro évalue ainsi sa technologie dans d'autres

GeNeuro SA.

3, chemin du Pré-Fleuri, CH-1228 Plan-les-Ouates - Suisse.

Tel +41 22 552 48 00 / Fax +41 22 794 50 86

contact@geneuro.com

www.geneuro.com



indications comme le diabète de type 1 (« DT1 ») ou la sclérose latérale amyotrophique (« SLA »), aussi connue sous le nom de Maladie de Charcot.

Dans le diabète de type 1, GeNeuro conclut actuellement une étude clinique de Phase 2a avec temelimab qui fournira des résultats à 48 semaines, après avoir déjà atteint le critère principal de sécurité et démontré l'activité pharmacodynamique sur des marqueurs de la maladie en octobre 2018.

Dans la Maladie de Charcot, les résultats positifs du partenariat de recherche et développement formé avec le *National Institutes of Health* (NIH) des États-Unis ont conduit GeNeuro à signer en octobre 2018 une licence exclusive mondiale avec le NIH, portant sur un programme de développement d'anticorps capables de bloquer l'activité de la protéine jouant potentiellement un rôle clé dans la pathogénie de la maladie. Ce programme est actuellement en préclinique et vise un IND pour la mi-2020.

Comme je vous le disais en préambule, l'année 2018 s'est donc révélée contrastée, avec des résultats cliniques positifs dans la SEP et le DT1, mais aussi la fin du partenariat avec Servier qui a fortement pénalisé la perception de GeNeuro par le marché. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier nos principaux actionnaires pour leur soutien continu, notamment l'Institut Mérieux dont la filiale GNEH SAS, qui détient 33.9% du capital de GeNeuro, a accordé en décembre 2018 une facilité de crédit de 7,5 millions d'euros à GeNeuro, permettant de prolonger notre visibilité financière jusqu'à mi-2020.

Les résultats obtenus nous permettent de croire que nous avons les atouts en main pour réaliser le plein potentiel de notre technologie et offrir de nouveaux bénéfices thérapeutiques à des millions de patients à travers le monde. Pour plus de renseignements sur notre technologie et nos activités, je vous invite à lire le Document de Référence 2018 qui est disponible sur notre site Internet.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer le 24 mai prochain, je vous remercie chaleureusement pour votre confiance et votre soutien,

Avec mes salutations distinguées,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM Garcia', written over a horizontal line.

Jesús Martin-Garcia
Président directeur général

Pour participer et voter à l'Assemblée Générale de GeNeuro, rendez-vous sur le site www.geneuro.com dans l'espace « Investisseurs/Assemblées Générales » pour y trouver toute la documentation et l'invitation.

GeNeuro SA.

3, chemin du Pré-Fleuri, CH-1228 Plan-les-Ouates - Suisse.

Tel +41 22 552 48 00 / Fax +41 22 794 50 86

contact@geneuro.com

www.geneuro.com